



Ensemble pour bâtir notre avenir

Le budget provincial de 2003 investit fortement dans les secteurs de la jeunesse et de l'éducation, améliore le climat pour la petite entreprise et la croissance de l'emploi et renouvelle l'engagement du gouvernement dans le domaine de la santé.

Le gouvernement continue à favoriser l'équilibre entre les projets de développement économique et la prestation de programmes sociaux. Il cherche aussi à maintenir l'équilibre entre le contrôle d'un déficit responsable et la poursuite d'un programme de gestion budgétaire à long terme.

LA POPULATION, FONDEMENT DE L'AVENIR

Un certain nombre d'activités prévues dans le budget 2003 mettent l'accent sur la jeunesse et l'éducation, pour encourager les jeunes Terre-Neuviens et Labradoriens à envisager un avenir ici, dans la province.

Système de la maternelle à la 12^e année

- 2,5 millions de dollars pour le personnel de soutien dans les écoles
- 6,8 millions de dollars pour la construction, l'entretien et la réparation d'écoles
- Maintien de 218 postes d'enseignement, malgré une chute de plus de 6 000 élèves dans les inscriptions au cours des deux dernières années
- 6,2 millions de dollars pour l'élaboration de programme
- Réinvestissement dans le système scolaire de 8,5 millions d'économies réalisées à la suite du regroupement des écoles
- 1 million de dollars pour l'achat de livres de bibliothèque
- Subvention additionnelle de 1,8 million de dollars au Programme d'accès communautaire

Jeunesse et enseignement post-secondaire

- 3 millions de dollars sur les 9,2 millions consacrés par la *Student Investment and Opportunities Corporation* à un nouveau programme *Youth Opportunities Newfoundland and Labrador* pour aider les jeunes à finir leurs études post-secondaires et à obtenir leur diplôme dans la province
- Nouveaux stimulants fiscaux pour encourager les étudiants de niveau post-secondaire à travailler et à demeurer dans la province
- Réduction additionnelle de 5 % des frais d'inscription à la Memorial University
- Projets de stimulation de la formation en apprentissage

UN AVENIR SOUS LE SIGNE DE L'EMPLOI ET DE LA CROISSANCE

Le gouvernement continue de jeter les bases d'une renaissance économique en instaurant un climat favorable aux investissements, à l'innovation et à la création d'emplois. Par l'entremise de mesures propres à laisser plus d'argent entre les mains de la population, le gouvernement aidera à faire en sorte que la croissance de l'emploi se poursuive, et même s'accélère.

- Hausse du seuil d'imposition des petites entreprises de 200 000 \$ à 300 000 \$ sur quatre ans
- Exonération fiscale temporaire pour les nouvelles petites entreprises créées dans la province entre le 1^{er} avril 2003 et le 31 mars 2006 dans des secteurs de croissance déterminés
- Réduction des charges sociales des petites entreprises
- Nouveaux encouragements au capital de risque, y compris en rendant les sociétés admissibles à de nouveaux crédits d'impôt en vertu du *Venture Capital (Direct Equity) Tax Credit Program* qui offre un dégrèvement fiscal provincial pour la mise sur pied dans la province d'une société de capital de risque de travailleurs
- Recours à des entrepreneurs aguerris et respectés pour cerner les occasions de réduire, de rationaliser ou d'éliminer les lourdeurs administratives qui nuisent à la création d'emplois et à la croissance des entreprises
- 5 millions de dollars pour établir un Fonds d'innovation et de recherche industrielle
- Création d'une nouvelle agence qui stimule l'arrivée dans la province de nouveaux investissements, de nouvelles entreprises et de nouvelles industries
- 9 millions de dollars pour mettre en œuvre un certain nombre de projets industriels et communautaires approuvés en vertu de l'Entente Canada-Terre-Neuve-et-Labrador sur le développement économique général

AUTRES FAITS SAILLANTS

Le gouvernement a aussi engagé des sommes substantielles dans d'autres programmes sociaux et mesures de développement économique. Ses priorités de financement témoignent de son engagement à l'endroit des soins de santé, des personnes âgées et de la jeunesse. De plus, des programmes dans les secteurs clés de la foresterie, du tourisme et des pêches sont mis en valeur dans le présent budget.

- 2 millions de dollars pour un escompte sur le mazout domestique à l'intention des ménages à faibles revenus
- Deuxième scanner à IRM pour la province
- Hausse de la prestation aux aînés
- Mesures de soutien fiscal aux personnes handicapées
- Financement pour augmenter le nombre de postes d'agents permanents à la Royal Newfoundland Constabulary
- Investissement de 500 000 \$ en nutrition de l'enfant
- Augmentation de 13 millions de dollars de l'enveloppe de la Memorial University, qui atteint maintenant 145 millions de dollars
- 6,5 millions de dollars pour un Cadre de politique agricole
- Engagement de plusieurs années pour les infrastructures municipales
- 500 000 \$ pour la diversification de la pêche
- 26,2 millions de dollars pour la construction de la route translabradorienne
- Environ 10,5 millions de dollars pour les services d'aqueduc et d'égout au Labrador

SURVOL DU BUDGET

Performance économique

- On s'attend encore à une solide performance en 2003 :
 - hausse prévue de 5,4 % du PIB réel, l'une des plus fortes au pays;
 - hausse prévue de 1,8 % du taux d'emploi, soit 217 800 personnes;
 - croissance prévue de 31 % de la production de pétrole en haute mer;
 - croissance prévue de 3,2 % des ventes au détail, qui atteindront près de 5,3 milliards de dollars;
 - maintien des mises en chantier au niveau de 2002, à un peu plus de 2 400 unités;
 - hausse de 8,3 % de l'investissement de capitaux, qui devrait atteindre 3,5 milliards de dollars, deuxième en importance de notre histoire.

Performance fiscale en 2002-2003

- Déficit envisagé de 61,7 millions de dollars, par rapport à des prévisions budgétaires de 93,3 millions de dollars

Aperçu sur le budget 2003-2004

- Une gestion financière responsable nous permet d'envisager un déficit de trésorerie abordable de 212,7 millions de dollars.
- Le gouvernement a beaucoup amélioré ses rapports budgétaires en fournissant l'information pertinente aux besoins d'emprunt de ses entités et en présentant un calendrier de comptabilité d'exercice.
- Aucune coupure n'est envisagée dans les programmes sociaux et les autres services publics.

